



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

Président : Pascal PARENT.

Présents : Denis ALLARD, Philippe AMADUBLE, Didier ANSELME, Yves BEGON, Patrick BELISSANT, André CHAMPEIL, Thierry CHARBONNEL, Louis CLEMENT, Nicole CONSTANCIAS, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Hervé GIROUD-GARAMPON, Hubert GROUILLER, Abtisssem HARIZA, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Roland LOUBEYRE, Joël MALIN, Christian MARCE, Charlène MATHIEU, Christian PERRISSIN, Pascal PEZAIRE, Michel PINEL, Guy POITEVIN, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT, Jean-François VALLET, Bernard VELLUT,

Excusés : Franck AGACI, Bernard ALBAN, Bernard BOISSET, Henri BOURGOGNON, Thierry DELOLME, Laurent DUPERRON, Arsène MEYER, Céline PORTELATINE, Didier RAYMOND, Serge ZUCHELLO.

Assistent : Wilfried BIEN, Sébastien BOYER, Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO, Serge GOURDAIN, (représentant Arsène MEYER, Président du District de Lyon et du Rhône), Sébastien DULAC.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

Le Président est heureux d'accueillir Charlène MATHIEU et le Dr Laurent DUPERRON (excusé) au sein du Conseil de Ligue, à la suite de leur brillante élection à la dernière Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 24 juin 2023 à Cournon d'Auvergne. Il leur souhaite la bienvenue et les installe officiellement.

~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*~*

1. Informations du Président et du Président Délégué.

✓ **COMEX du 4 juillet 2023.**

Quelques points évoqués :

- Décision du Conseil d'Etat relative au port de l'hydrojet qui confirme la validité de l'article 1 des Statuts de la FFF. Les officiels doivent donc toujours interdire aux joueuses ou encadrement le port du foulard.
- Validation de la vente et de l'acquisition du siège de la ligue des Pays de la Loire.
- Inauguration de l'espace Hidalgo au CNF de Clairefontaine le 5 septembre 2023.
- Matches de l'Equipe de France organisés en province en raison de l'indisponibilité du Stade de France (J.O.).
- Constitution d'un Groupe de Travail sur les Championnats Nationaux pour le devenir de la N1 et le devenir de nos championnats nationaux si création de la



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

Ligue d'Alsace de Football. Le Président du FC Villefranche a été sollicité par Pascal PARENT pour intégrer ce groupe.

- Antony GAUTIER a présenté les perspectives concernant l'évolution de l'arbitrage et a proposé quelques ajustements sur les indemnités d'arbitrage, notamment en N3.
Mathieu GROSBOST élevé à l'honorariat de l'arbitrage.
- Demandes de maintien du statut pro pour quelque clubs.
- 250 000 € de bons d'essence Intermarché n'ont pas été demandés par les clubs en 2022/2023. Etude en cours pour voir comment les réutiliser.
- Calendrier : le dimanche 5 mai 2024 (date anniversaire du drame de Furiani), aucun match de football professionnel n'aura lieu et les acteurs des matchs amateurs joueront avec un brassard.

✓ **Point Licences 2022/2023 et point sur le lancement de la saison 2023/2024.**

Au 30 juin 2023, nous enregistrons 265 882 licences délivrées contre 255 042 la saison dernière (soit 4.25% de progression). Le record de 265 490 licences en 2018/2019 a donc été dépassé.

Toutes les grandes catégories de licences sont en augmentation et tous les Districts terminent la saison en positif (entre + 0,61 à + 6,05%).

C'est un excellent résultat dont chacun peut se féliciter.

Concernant la saison 2023/2024, 54 775 licences délivrées au 7 juillet 2023 contre 50 968 licences au 7 juillet 2022.

Environ 10 000 licences sont bloquées suite à l'absence de licence pour au moins 1 des 3 membres du bureau du club (Président, Secrétaire Général et Trésorier).

Au niveau des licences Arbitres : 311 licences délivrées et 923 en attente de validation.

Pour faire suite à une question posée lors de l'Assemblée Générale du 24 juin à Cournon d'Auvergne au sujet des obligations médicales des dirigeants souhaitant exercer occasionnellement les fonctions d'arbitre ou d'arbitre-assistant bénévole ou d'arbitre de club, la LAuRAFoot :

- renvoie d'abord les clubs aux dispositions de l'article 70 alinéa 4 des RG de la FFF qui stipule que « Les dirigeants qui assurent les fonctions d'arbitre de club, d'arbitre, d'arbitre-assistant bénévoles doivent satisfaire à un contrôle médical donnant lieu à la délivrance d'un certificat médical d'absence de contre-indication à l'arbitrage. **Ils ne sont toutefois pas soumis à cette obligation si la convention particulière entre la Ligue régionale et sa compagnie d'assurance le prévoit.** Le certificat médical du dirigeant majeur est valable pour une durée de trois saisons, dans les conditions applicables au joueur majeur définies au paragraphe 1 ci-avant. »,
- confirme que la LAuRAFoot étant couverte sur ce point précis par le contrat d'assurance qui assure l'ensemble de ses licenciés, la production de ce certificat médical n'est donc pas obligatoire, comme stipulé dans ce même article,



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

Constatant cependant que lors de la demande de licence d'un dirigeant, si le dirigeant répond « oui » à la question « avez-vous l'intention d'arbitrer occasionnellement ? », la production d'un certificat médical est néanmoins exigée,

- Informe l'ensemble des clubs
 - qu'elle a donc saisi les services informatiques de la FFF pour adapter la demande de licence « Dirigeant » à la situation de la LAuRAFoot,
 - que la correction a été effectuée le 7 juillet et que la procédure a ainsi été régularisée.

NB : si la production d'un Certificat de non-contre-indication n'est donc plus obligatoire pour valider la licence d'un dirigeant qui remplira les fonctions d'arbitre ou arbitre-assistant bénévole ou d'arbitre de club, cela n'interdit évidemment pas aux dirigeants qui le souhaitent de sécuriser l'exercice de ces fonctions par le suivi médical qu'ils jugent le plus approprié.

✓ **Retour sur les AG de la LFA et de la FFF des 9 et 10 juin 2023.**

Lilian JURY fait part du bon déroulé du week-end en question. L'organisation est rodée. Il souligne que l'ensemble des délégués de la délégation LAuRAFoot était présent.

Assemblée Générale de la LFA avec beaucoup d'informations données par les membres du BELFA et bonne Assemblée Fédérale qui permet au Président Philippe DIALLO de conforter sa légitimité avec un très beau score lors de l'élection.

Le COMEX a été complété de 2 nouveaux membres, Présidents de District.

Concernant les votes sur les textes au sujet de la Gouvernance, il y a eu quelques discussions entre le Collège des Présidents de Ligues et celui des Présidents de Districts concernant la répartition des voix, mais l'Assemblée a adopté à une très large majorité les orientations proposées.

✓ **Retour sur les Assemblées Générales des Districts.**



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

ÉTÉ 2023		
Instance	Date	Déroulé
District Ain	vendredi 23 juin 2023 à 19h00	Bien passée
District Allier	dimanche 18 juin 2023 à 9h30	Bien passée, calme, validation du carton blanc
District Cantal	11 juin 2023 à 9h00	Bien passée, validation du carton blanc
District Drome Ardèche	jeudi 7 septembre 2023	
District Isère	vendredi 30 juin 2023 à 19h00	Bien passée
District Haute Loire	samedi 17 juin 2023 à 9h00	Bien passée, s'est déroulée en plein air Expérimentation concernant l'arbitrage (2 candidats comptant pour un arbitre)
District de la Loire	vendredi 30 juin 2023 à 19h00	Des vœux approuvés sans opposition, discussion sur la difficulté de trouver un arbitre. Remise du trophée de la meilleure performance en Coupe de France à l'Avenir Côte Foot qui remercie la LAuRAFoot. Absence de seulement 4 clubs.
District Lyon et du Rhone	samedi 17 juin 2023 à 9h00	Bien passée, peu de clubs manquants
District Puy de Dôme	vendredi 23 juin 2023	Bien passée, vote sur maintien des prolongations et carton blanc validés. Décision prise pour joueur suspendu pour un match
District Haute Savoie Pays de Gex	vendredi 23 juin 2023 à 19h00	Bien passée, calme et sereine
District Savoie	samedi 1er juillet 2023 à 15h00	Bien passée

Le Président félicite les Présidents de District pour ces belles Assemblées Générales et souhaite une réflexion pour les Districts qui n'ont pas encore « adopté » le carton blanc (avec si possible une harmonisation du règlement d'application sur l'ensemble du territoire).

✓ **Retour sur l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 24 juin 2023.**

Le Président fait le constat d'une bonne Assemblée avec des textes largement approuvés. 2 sujets néanmoins :

- L'élection des 5 doublettes des délégués aux Assemblée Fédérales fera l'objet d'une discussion lors d'un prochain Collège des Présidents car l'image donnée n'a pas été très positive.
- Arbitres bénévoles : le Président charge Vincent GENE BRIER d'organiser sous la houlette de la CRA à partir du 15 août, une formation pour tous les dirigeants des équipes concernées par la signalisation de hors-jeu dans les championnats régionaux.

✓ **Planning des manifestations de la LAuRAFoot (1er semestre de la saison 2023/2024).**

Lilian JURY fait part des différentes dates à noter pour ce premier semestre.



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

Le planning sera diffusé par mail à tous les membres du Conseil de Ligue.

2. Approbation des Procès-Verbaux.

- ✓ **Réunion du Conseil de Ligue du 27 mai 2023.**
Approuvé à l'unanimité.
- ✓ **Réunions du Bureau Plénier du 24 avril 2023, du 9 mai 2023, du 2 juin 2023 et du 12 juin 2023.**
Tous sont approuvés à l'unanimité.
Concernant le PV du 2 juin, Didier ANSELME fait une remarque sur la rédaction concernant la partie des indemnités des Conseillers Techniques (chapitre Page 5 « calendrier de l'ETR ») et adressera sa proposition de rédaction. Cette dernière sera reprise dans un PV ultérieur si nécessaire.

3. Composition des commissions régionales pour la saison 2023/2024.

La composition des membres des Commissions est validée et paraîtra sur le Site Internet de la LAuRAFoot.
Le Conseil de Ligue remercie chaleureusement l'ensemble des membres sortants et souhaite la bienvenue aux nouveaux entrants.

4. Finances.

- ✓ **Suivi de la trésorerie**
Daniel THINLOT communique aux membres du Conseil de Ligue le montant de la Trésorerie de la ligue au 7 juillet 2023.
Il précise qu'il faudra faire attention jusqu'à fin octobre, date de l'encaissement du relevé n°1.
A partir de maintenant, chaque facture relative à la construction de notre salle de réception est payée par notre banque, le Crédit Mutuel (via notre emprunt).
- ✓ **Suivi des relevés n° 4 et 5.**
Relevé N°4 : Lilian JURY fait part de quelques clubs en souffrance pour lesquels la demande de licences a été bloquée.
Relevé N° 5 : ce dernier a été envoyé en début de semaine pour un montant de 600 000 € environ, à régler pour le 20 juillet 2023. Pour les clubs qui n'honoreront pas leur dette, les engagements seront bloqués dans les différents championnats jusqu'à régularisation de la situation.
Néanmoins, les demandes d'échéanciers sont toujours possibles.
Il souhaite que les Districts soient vigilants sur la liste des clubs publiés dans le P.V. de la Commission Régionale des Règlements pour ne pas inscrire ces clubs-là dans leur championnat.



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

5. Institut Régional de Formation du Football (IR2F).

✓ **DEUST AGAPS**

Joël MALIN présente au Conseil de Ligue la situation concernant le nombre de contrats d'apprentissage inscrits (15 à ce jour) dans le cadre de la deuxième promotion envisagée. Après discussions, ce dossier sera traité ultérieurement par le Bureau Plénier.

✓ **Bons de formation 2023/2024.**

Répartition des bons de formation 2022/2023 pour 5 Districts, Lyon & du Rhône (934), Loire (137), Drôme-Ardèche (201), Savoie (143) et Isère 382).

Richard DEFAY rappelle que pour 2023/2024 le montant est de 15 € (et non plus de 25 €) par bon de formation.

Attestation fédérale	1 bon de formation
Certificats fédéraux Initiateurs	2 bons de formation
Diplômes fédéraux Initiateurs	1 bon de formation
Formation Initiale d'Arbitres	2 bons de formation
Formation Initiale d'Arbitres Futsal	2 bons de formation
Formation Initiale d'Arbitres Assistant	1 bon de formation
Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants	1 bon de formation

Pour les candidates féminines à la FIA, le Conseil de Ligue valide l'octroi de 2 bons de formation supplémentaires, bons financés par la LAuRAFoot.

6. Statut des Educateurs.

✓ **Tableau des équivalences pour l'encadrement des équipes dans les compétitions régionales de la saison 2023/2024.**

Dominique DRESCOT explique que la CRSEEF a dû adapter les obligations d'encadrement du football régional en fonction des nouveaux diplômes délivrés à compter de la saison 2023/2024 (excepté pour la R1 & R2 masculine qui dépend du Statut Fédéral). La Commission a besoin de la validation du Conseil de Ligue pour traiter les demandes de dérogations à venir.

Pascal PARENT rappelle que pour le Critérium U13 les obligations d'encadrement figurent dans le règlement de la compétition.



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

→ **Le Conseil de Ligue valide la proposition suivante à la majorité (1 contre) :**

MASCULIN	2022/2023	2023/2024	24/25	25/26
SENIORS R3	CFF3	CFF3 ou DF coach seniors ou CFI seniors		
U20 R1	CFF3	CFF3 ou DF coach seniors ou CFI seniors		
U20 R2	CFF3	CFF3 ou DF coach seniors ou CFI seniors		
U18 R1	CFF3	CFF3 ou DF coach jeunes ou CFI U14-U19		
U18 R2	CFF3	CFF3 ou DF coach jeunes ou CFI U14-U19		
U16 R1	CFF3	CFF3 ou DF coach jeunes ou CFI U14-U19		
U16 R2	CFF3	CFF3 ou DF coach jeunes ou CFI U14-U19		
U15 R1	CFF2	CFF2 ou DF coach jeunes ou CFI U14-U19		
U15 R2	CFF2	CFF2 ou DF coach jeunes ou CFI U14-U19		
U14 R1	CFF2	CFF2 ou DF coach jeunes ou CFI U14-U19		
FEMININES	2022/2023	2023/2024	24/25	2025/2026
SENIORS R1F	CFF3	CFF3 ou DF coach seniors ou CFI seniors		
SENIORS R2F	CFF3	CFF3 ou DF coach seniors ou CFI seniors		
U18 R1F	CFF3	CFF3 ou DF coach jeunes ou CFI U14-U19		
U18 R2F	CFF3	CFF3 ou DF coach jeunes ou CFI U14-U19		
FUTSAL	22/23	23/24	2024/2025	2025/2026
SENIORS R1	CERTIFICAT FUTSAL BASE	CERTIFICAT FUTSAL BASE ou CFI de spécialité Futsal		
SENIORS R2	CERTIFICAT FUTSAL BASE	CERTIFICAT FUTSAL BASE ou CFI de spécialité Futsal		
U18 CRITERIUM	-			
SENIORS FEM	-			

Les équivalences pour les saisons 2024/2025 et suivantes seront traitées lors d'une prochaine réunion. La saison 2023/2024 sera une saison d'observation des nouveaux diplômes proposés dans le cadre de la filière de formation « parcours bénévole ».



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

7. Compétitions.

- ✓ **Point sur les championnats de la saison 2022/2023 (Retour sur les barrages U16 et U18 notamment).**

Le Président, présent à Thiers, informe que la journée s'est très bien passée et que les matchs étaient particulièrement intéressants et disputés.

Pierre LONGERE ajoute que 1 280 spectateurs étaient présents.

Le Conseil de Ligue remercie le club et la municipalité de Thiers pour leur accueil et félicite les vainqueurs.

- ✓ **Point sur les coupes de la saison 2022/2023 et préparation de la Coupe de France 2023/2024 (ententes ?).**

Pierre LONGERE fait part du bon déroulement des finales des Coupes LAuRAFoot Féminines, Seniors & Futsal.

Un problème sur la finale régionale de Beach Soccer dû au forfait d'un club le matin-même. Des explications ont été demandées au club en question.

La Commission des Coupes compte 922 engagements en Coupe de France.

Il regrette que les Districts de l'Ain, de l'Isère et de la Loire ne répondent pas aux 2 mails envoyés par la Commission leur demandant le niveau de compétition de District des clubs engagés.

D'autre part, la Commission n'a pas eu de réponse des Districts de l'Isère, du Puy de Dôme et de Lyon & du Rhône en ce qui concerne les ententes de clubs engagées en compétitions D3, D4.

Nombre d'ententes recensées dans les Districts ayant répondu :

Ain	1
Allier	0
Cantal	0
Drôme-Ardèche	1 ou 2
Savoie	0
Hte Savoie Pays de Gex	0
Loire	1
Hte-Loire	0
Puy-de-Dôme	?
Lyon & Rhône	?
Isère	?

Le Président remercie les Districts de bien vouloir rapidement répondre à Pierre LONGERE.

Il rappelle que « les équipes en entente ne peuvent participer qu'aux seules compétitions des Districts dans le respect des Règlements Généraux de la F.F.F. ».

Pour clarifier, il propose néanmoins que les ententes puissent disputer la Coupe de France mais uniquement sur les tours régionaux de la compétence de la ligue :



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

- Seniors jusqu'au 6^{ème} tour
- Féminines jusqu'au 4^{ème} tour

C'est le club gestionnaire de l'entente qui est engagé.

Concernant la Coupe Gambardella Crédit Agricole, c'est déjà prévu.

Accord du Conseil de Ligue sur ces dispositions.

✓ **Calendrier sportif de la saison 2023/2024 (ajustements par rapport aux dates fédérales).**

Après discussions et ajustements, le calendrier publié sur le Site Internet de la LAuRAFoot est précisé et/ou modifié sur les compétitions suivantes :

- Challenge National Futsal U18 Garçons 16 et 17 mars : finale régionale
Finale Nationale les 18 et 19 mai 2024
- Finale Nationale du Festival U13 Pitch à Capbreton 8 et 9 juin 2024
- Coupe de France Féminine 1^{er} tour sans les R1
2^{ème} Tour avec les R1
3^{ème} Tour avec les D3
- U16 R1 (une poule de 10 et une poule de 14).

✓ **Championnat U18F R2 saison 2023/2024.**

Concernant les poules U18F R2,
Le Conseil de Ligue

- constate que malgré la suite favorable donnée par le District de Lyon et du Rhône à la demande de la Ligue de désigner un 2^{ème} montant de son championnat D1 U18F, le championnat R2 U18F ne compte néanmoins que 19 équipes sans possibilité supplémentaire de se compléter
- que cette répartition en 2 poules, une de 10 et une de 9 équipes occasionne pour certaines équipes des déplacements très importants pour une telle catégorie U18F surtout à l'heure où une nécessaire sobriété énergétique doit primer
- décide donc à titre expérimental, pour une saison et dans l'intérêt du football régional, de la création d'un championnat en 2 phases avec :
 - en 1^{ère} phase 3 poules géographiques (2x6 et 1x7 équipes) qui s'opposeront en matches aller-retour (soit 10 ou 12 matches)
 - à l'issue de cette 1^{ère} phase et après un classement qui sera effectué selon un règlement à préciser d'ici le début de saison, une 2^{ème} phase avec 3 poules également :
 - une poule de Play-off de 6 équipes (les 2 premiers de chaque poule) qui s'opposeront en matches aller-retour pour déterminer le(s) accession(s) en R 1 U18 F
 - 2 poules de Play-down (1x6 et 1x7 équipes) qui s'opposeront en matches aller-retour pour déterminer le(s) relégation(s) en District.



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

- indique que le nombre d'accession(s) et de relégation(s) sera à préciser lors du 1^{er} Conseil de Ligue qui suivra la date du 10 octobre, tel que prévu aux RG de la LAuRAFoot
- Et demande à son Bureau Plénier de fixer dans les meilleurs délais la composition des 3 poules de 1^{ère} phase ainsi créées et d'adapter le calendrier de cette compétition en conséquence.
Cette décision est adoptée à l'unanimité du Conseil de Ligue.

✓ **Retour sur le lancement du nouvel outil de gestion des compétitions.**

Ressenti des Districts pour faire remonter au niveau fédéral.

Problème au niveau des classements des championnats régionaux pour départager les ex-aequo.

Pascal PARENT fera part des remarques à la FFF.

Loire : mail envoyé

Savoie : mail envoyé concernant des propositions d'amélioration du logiciel ayant moins de fonctionnalités.

Les Districts ne doivent pas hésiter à contacter Richard DEFAY qui gère le dossier.

Les premiers retours sont défavorables et font craindre des difficultés à la rentrée.

8. Point Juridique.

✓ **Dossiers en cours (CNOSF).**

US Gerzatoise sur l'aggravation des sanctions en Ligue par rapport aux sanctions initiales du District.

✓ **AS Chambéon Magneux.**

Ce dernier est maintenu en Seniors Départemental 1 et n'a donc aucun intérêt à saisir le CNOSF. A suivre.

✓ **Information CRSEEF.**

La Commission d'Appel a annulé la décision de la CRSEEF concernant un retrait de deux points au classement du FC Ally Mauriac en Seniors R3 poule B, ce qui a pu avoir des conséquences sur le classement de cette poule. Le Conseil de Ligue rappelle que rien n'est définitif tant que toutes les procédures ne sont pas épuisées.

✓ **Groupement :**

La LAuRAFoot a finalement validé un Groupement Féminin nommé : GF PAYS DES COULEURS.

✓ **Information CCPAAF :**

Rappel des modifications à apporter sur les SMC à partir du 1^{er} juillet 2023 (Remise à niveau uniquement des personnes qui percevaient un salaire inférieur à leur SMC).



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

9. Composition des poules des compétitions régionales 2023/2024.

Lilian JURY, fait part de la composition des poules élaborée au cours de la réunion du 7 juillet dernier en présence de tous les districts.

Après discussion, le Président propose la rédaction d'un texte qui paraîtra sur le site internet de la LAuRAFoot accompagné de l'ensemble des poules des championnats régionaux ainsi arrêtées.

→ **Le Conseil de Ligue valide la composition des poules de la saison 2023/2024.**

10. Arbitrage.

✓ Nominations d'arbitres de Ligue.

ARBITRE DE LIGUE R3	District
AKSOY Emre	38
BAMGHAR Lhoucine	69
COQUILLAUD Guillaume	38
DJAID Oussama	26/07
DOUSSON Thomas	38
GUILLOT Lou	42
LAMRANI Abdehak	63

ARBITRES ASSISTANT DE LIGUE R3	District
LOPES DA CRUZ Diogo	74

JEUNES ARBITRES DE LIGUE	District
AKYUREK Mikail	38
BOUARFA Fares	69
BOURAS Imrane	69
FERLET Maxence	38
LAIMENE Younes	69
MORCILLO Arthur	69
MUGNIER Jeremy	74
OZDEMIR Eren	42
ROCHE Enzo	26/07
TOURS Rayane	3

→ **Le Conseil de Ligue valide ces nominations.**



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

✓ **Nominations d'observateurs d'arbitres.**

OBSERVATEURS d'ARBITRES	District
AROUS Mohamed	69
CHARRETON Yann	15
DUTRIEUX Benoit	26/07
MARY Cédric	42

→ **Le Conseil de Ligue valide ces nominations.**

✓ **Recrutement des Chargés de Développement et Promotion en Arbitrage.**

Jean-Marc SALZA informe que 10 candidatures ont pour l'instant été reçues à la Ligue et que ces dernières seront étudiées le 13 juillet prochain, en vue du recrutement de 3 CDD de 18 mois missionnés sur le recrutement et la fidélisation des arbitres.

FIA : il signale que les Districts du Cantal, de Haute-Loire et de la Loire n'ont pas fourni leur calendrier de FIA, ce qui retarde la publication d'un calendrier complet donnant les dates de toutes les FIA sur l'ensemble du territoire.

✓ **Situation au Statut de l'Arbitrage des arbitres qui démissionnent afin de repasser une FIA pour le compte d'un autre club la saison suivante.**

Jean-Marc SALZA alerte sur la pratique de certains clubs et arbitres qui se renseignent pour savoir si en démissionnant en fin de saison en ne renouvelant pas leur dossier dans leur club actuel, ils pourront en cours de saison prochaine, passer une nouvelle FIA dans un autre club et ainsi le représenter immédiatement.

Le Président propose dès aujourd'hui d'ajouter dans les Règlements Généraux que *démissionner, repasser une FIA pour représenter un nouveau club n'est conforme ni à la lettre, ni à l'esprit du Statut de l'Arbitrage et si par exemple l'arbitre Dupont qui représente le club A démissionne, passe une FIA et veut représenter le club B, ce « stratagème » sera refusé et l'arbitre restera indépendant pendant 4 ans comme s'il avait continué à arbitrer en démissionnant du club A. Avec effet immédiat.*

Le Conseil de Ligue valide cette proposition à l'unanimité.

11. Questions et/ou points divers

✓ **Pierre BERTHAUD : proposition de projet d'organisation/gestion des compétitions régionales futnet.**

La publication de l'arrêté du 28 mars 2022 au Journal Officiel a officialisé la délégation du ministère des Sports à la FFF sur les pratiques suivantes : le football, le futsal, le beach-soccer mais également trois nouvelles pratiques en plein essor : le foot5, le futnet et le foot en marchant.



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

Sébastien BOYER fait part du plan de développement Futnet envisagé par la FFF et des propositions de l'ETR.

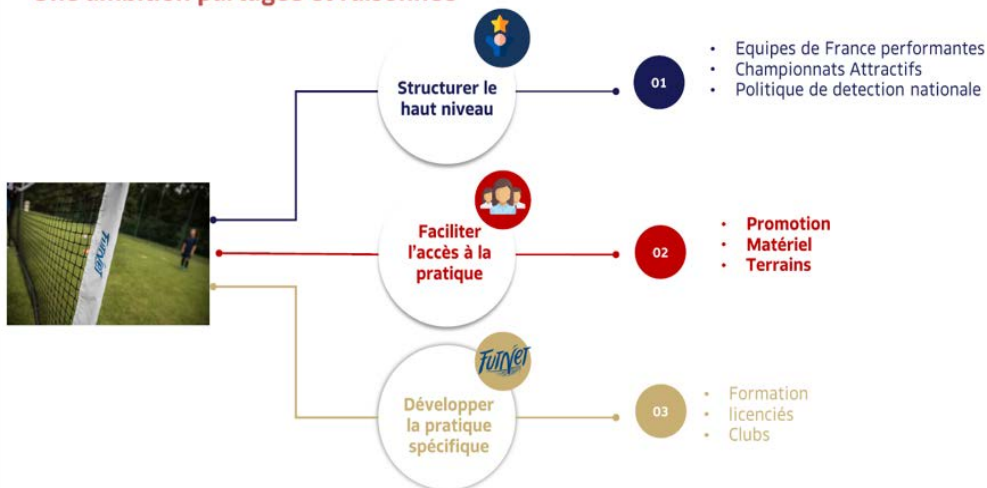
➤ Discipline adaptée à tous

- Pratiquée à la fois en loisir et en compétition
- Mixte / intergénérationnel
- Travail technique complet

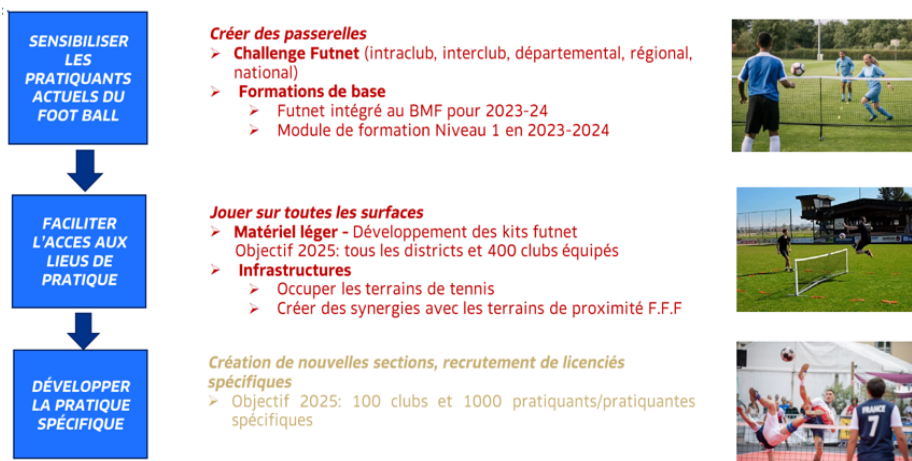
➤ Trois disciplines de base : le simple, le double et le triple.

Stratégie de développement du Futnet 2022-2025

Une ambition partagée et raisonnée



Faciliter l'accès à la pratique et développer la pratique spécifique - Plan d'actions





CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

Les 3 propositions de l'ETR :

Proposition N° 1

Période de septembre à avril :

- Plateaux dans les districts.
- Système de points qui valorisent la présence (5 pts).

Période de mai à juin :

- 3 dates régionales.
- Système de points qui valorisent la présence (10 pts) – Multi pratique.
- 4 sites avec 4 référents techniques Ligue, les clubs proposent un créneau de 3h.
- 1 date finale avec des qualifiés sur la base des points présence (Sur une journée des débutants, Finale du Beach Soccer, dans une ville différente chaque année...).

Proposition N° 2

Période de septembre à juillet :

- Plateaux dans les districts.

Sans lien ↓

Période de mai à juin :

- 3 dates régionales multi-pratiques.
- 4 sites avec 4 référents techniques Ligue, les clubs proposent un créneau de 3h.
- 1 date finale avec des qualifiés par résultats (Sur une journée des débutants, Finale du Beach Soccer, dans une ville différente chaque année...).

Proposition N° 3

- 1 date avec une opération qualificative sur un tournoi sur une journée sur inscription avec participation d'un invité prestigieux.
- Création d'un panneau avec les règles pour diffuser sur les terrains d'entraînement.

Il ajoute que le club de Génillac est prêt à aider sur le développement et espère que les Districts pourront proposer un représentant de club ou du District pour aider à ce développement.

→ Bien conscient de l'intérêt de cette discipline, le Conseil de Ligue est en attente du nombre d'engagements définitifs dans les plateaux organisés par les districts avant de proposer une compétition régionale pour la saison 2023/2024. L'idée est de s'inspirer sur ce qui est fait au niveau du beach-soccer.

✓ **Opération « Valorisation des Educatrices » FFF/Orange.**

Des montres chronomètres destinées aux éducatrices ont été reçues à la ligue et distribuées aux Districts pour remise aux éducatrices concernées de leur territoire.

✓ **Pierre LONGERE : candidatures Délégués :**

Les délégués promus fédéraux :

Mounir AARAB (District de Drôme-Ardèche)

Serge LIOGIER (District de la Haute Loire).



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

Stephan MONTALBANO (District de Drôme-Ardèche)
Amar REMLI (District de l'Isère)

→ **Le Conseil de Ligue félicite ces nouveaux délégués fédéraux.**

Les délégués régionaux :

Sylvie ODIN-JONNARD (District de la Loire)
Jessica KAROUBI (LAuRAFoot)
Sébastien BORNE (District du Cantal)
Jean-Luc BESSENAY (District de la Haute Loire).

→ **Le Conseil de Ligue félicite ces nouveaux délégués régionaux.**

- ✓ **Richard DEFAY : Recensement des besoins en services civiques pour la saison 2023/2024 au titre de l'agrément collectif de la FFF.**

Ce dernier rappelle aux Présidents de District le mail envoyé par la LFA sur ce sujet.
Un retour groupé devra être adressé à la LFA pour faire part des besoins en Service Civique pour la saison prochaine (7 missions possibles pour ces Services Civiques). A ce jour :

Isère 1
Savoie 1 ? à confirmer.
Puy de Dôme 3
Cantal 2

- ✓ **Thierry CHARBONNEL :**

Ce dernier intervient sur l'opération de la LFA envisagée pour l'achat de mini-buts foot à 5 en demandant un co-financement des Ligues et des Districts.
Après discussions, il est rappelé que la position de la LAuRAFoot et des districts devra être communiquée à la LFA pour le 21 juillet.

- ✓ **FAFA :**

Pascal PARENT fait part de la baisse de l'enveloppe FAFA (qui passe de 850 000 € à 756 000 €).

Le Conseil de Ligue entérine la répartition de l'enveloppe sur la même base que la saison 2022/2023, à savoir :

Répartition spécifique à la LAuRAFoot (30% fixe - 35% prorata nb clubs - 35% prorata nb licenciés)

Equipements	756 000		01	03	15	26/07	38	42	43	63	69	73	74	TOTAL
Part Fixe	30%	226 800 €	20 618	20 618	20 618	20 618	20 618	20 618	20 618	20 618	20 618	20 618	20 618	226 800
Clubs	35%	264 600 €	20 669	20 512	11 360	29 505	34 396	29 347	15 620	27 454	44 021	10 098	21 616	264 600
Licenciés	35%	264 600 €	19 892	13 440	6 615	28 287	32 884	30 294	10 942	21 980	59 095	11 725	29 446	264 600
Total			61 180	54 570	38 593	78 410	87 899	80 259	47 181	70 052	123 735	42 441	71 681	756 000

Enveloppe TRANSPORT (120 000 €) régionalisée traitée en 2 vagues :

- 1ere vague : 1 véhicule par district et 2 pour le district de Lyon et du Rhône (liste au 30/11/2023 pour un arbitrage le 16/12/2023 à l'occasion du Collège des Présidents de la LAuRAFoot)
- 2e vague : en fonction du nombre total de dossiers déposés.



CONSEIL DE LIGUE

Samedi 8 juillet 2023 à 9h30 à LYON (Tola Vologe)

- ✓ **A.G. de la LAuRAFoot du 24 juin 2023 :**
Le Président informe que 75 clubs sont amendés pour non-représentation sans aucune explication à l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot.

- ✓ **Labels :**
Cette question est reportée à un prochain Bureau Plénier pour étude du listing détaillé des sujets disciplinaires pouvant concerner des clubs labellisés et d'éventuels suspensions ou retraits de Label.

-&-&-&-&-&-&-&-&-&-&-

La séance est close à 13h20.

Le Président,

Pascal PARENT

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE